



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/WP.8/2003/8
15 novembre 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

**Groupe de travail pour le développement
de l'industrie et de l'entreprise**

Quatrième session, 13 et 14 février 2003

Point 4.5.1 de l'ordre du jour provisoire

**ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DU DÉVELOPPEMENT
DE L'ENTREPRISE VIA INTERNET**

Rapport intérimaire

I. Introduction

L'Équipe de spécialistes a été créée par le Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise à sa quatrième session, en juin 2000, sur recommandation du Forum sur le commerce électronique dans les pays en transition à l'âge du numérique, qui a rassemblé 300 représentants de 30 pays. Des représentants de 20 membres fondateurs de la CEE, dont 10 pays à économie en transition, ont participé à sa première session.

Depuis 2001, l'Équipe de spécialistes joue le rôle d'organe de liaison de la CEE-ONU pour le développement de l'économie de l'information dans les pays en transition. Son objectif principal est de favoriser la coopération européenne et internationale pour le développement du commerce électronique, de l'administration électronique, du cybertravail et de la cybersociété, et l'harmonisation des politiques des pouvoirs publics dans ces domaines.

L'Équipe de spécialistes a entamé une phase «d'approfondissement» de ses activités, grâce à la création d'une base institutionnelle cohérente et solide. En conséquence, ses services et ses délibérations sont de plus en plus demandés par les États membres. Lors de la cinquième session,

qui s'est tenue à Bruxelles, 16 rapports de pays sur l'économie fondée sur le savoir ont été présentés et, lors de la sixième session, l'Équipe de spécialistes a organisé, en prévision du Sommet mondial pour la société de l'information, la réunion du Comité d'experts régional sur la politique et la réglementation électroniques pour la société de l'information, qui a eu lieu à Bucarest le 9 novembre 2002. Par ailleurs, l'Équipe de spécialistes a fourni d'importantes contributions à la Conférence ministérielle paneuropéenne de Bucarest en vue du Sommet mondial pour la société de l'information, qui s'est tenue du 7 au 9 novembre 2002, en organisant la réunion du Comité d'experts sur la politique et la réglementation électroniques pour la société de l'information, au cours de laquelle l'UIT et la CEE ont conclu un mémorandum d'accord sur la poursuite de la coopération concernant ces questions.

Les dates et lieux des sessions ordinaires sont présentés ci-après:

Première session: 30 octobre 2000, Palais des Nations, à Genève

Deuxième session: 20 mars 2001, Palais des Nations, à Genève

Troisième session: 9 novembre 2001, à Budapest (Hongrie)

Quatrième session: 11 février 2002, Palais des Nations, à Genève

Cinquième session: 4 octobre 2002, à Bruxelles

Sixième session: 9 novembre 2002, Bucarest (Sommet mondial pour la société de l'information)

Septième session: 12 février 2003, Palais des Nations, à Genève

II. Principaux éléments du programme de l'Équipe de spécialistes

Ces dernières années, les experts de l'Équipe de spécialistes ont conçu, en étroite collaboration avec les États membres, une série d'éléments de programme relevant du thème général «Transition électronique pour tous».

Les principales questions sur lesquelles l'Équipe de spécialistes travaille actuellement sont les suivantes:

- Conseil consultatif sur l'économie numérique
- Initiatives en matière d'administration électronique
- Mise au point de systèmes de paiement électronique
- Mise en place d'un cadre réglementaire électronique
- Développement des entreprises virtuelles
- Mise au point du travail électronique

- Instauration du cyberapprentissage
- Développement de l'infrastructure Internet
- Collection des rapports sur l'économie de l'information (rapports sur l'économie fondée sur le savoir).

III. Principales réunions

1. Atelier de la CEE-ONU sur la mise au point d'un cadre réglementaire électronique

Cet atelier a eu lieu au Palais des Nations, à Genève, le 13 février 2002, et a réuni d'éminents experts régionaux et internationaux de la région de la CEE-ONU, d'Asie et d'Amérique latine. Parmi les intervenants, figuraient des hauts fonctionnaires des États membres de la CEE-ONU, d'importants acteurs de l'industrie tant régionale que mondiale, et des universitaires. Les organisations internationales suivantes ont également participé à cette réunion: Commission européenne, OCDE, OMPI, CCI, CNUCED, CCI et UIT. L'atelier a porté sur un certain nombre de questions juridiques et réglementaires, à savoir les réseaux ouverts, le transfert de données sans frontières, l'anonymité, les règles de compétence, le choix du droit, le droit d'auteur, la protection des données, la vie privée, la signature numérique, les contrats, la responsabilité, la résolution en ligne des litiges, etc. Les participants ont discuté des récentes réformes de la réglementation concernant les aspects du commerce électronique liés au commerce international que les pays en transition candidats à l'adhésion ont mises en œuvre pour adopter, en vue de l'adhésion à l'Union européenne, l'acquis communautaire et notamment les principes énoncés dans les directives de l'UE sur les télécommunications et le commerce électronique. Les participants ont souligné que l'initiative de la CEE-ONU concernant la mise en place d'un cadre réglementaire électronique, qui visait à faire le point sur des questions relatives aux réglementations sur le cyberspace, non seulement est originale mais en outre vient à point nommé pour faciliter la compréhension de la raison d'être, des démarches et des politiques qui président à ces réglementations. Il a été signalé que le Forum aidait les gouvernements, les entreprises et les consommateurs à mieux comprendre les incidences du cadre réglementaire électronique et la voie dans laquelle il fallait s'engager pour maximiser les avantages économiques qui pouvaient résulter de la convergence de la technologie et du droit. Il a été convenu que l'atelier annuel de 2003 sur les réglementations électroniques aurait lieu en février, au Palais des Nations, et porterait plus particulièrement sur les questions de sécurité électronique et leurs implications pour l'économie fondée sur le savoir.

2. Forum de la CEE-ONU sur le règlement en ligne des litiges

En juin 2002, la CEE-ONU a organisé le Forum annuel sur le règlement en ligne des litiges. Celui-ci a réuni des experts régionaux et internationaux qui participaient à la résolution en ligne des litiges, qui est un nouveau moyen de faire progresser l'économie numérique fondée sur le savoir et la société de l'information. La Commission européenne et la Commission fédérale du commerce des États-Unis ont également participé aux discussions, de même que la CNUDCI, l'UIT, la CNUCED, le CCI, le Centre commun de recherche de l'Union européenne et la CCI. Les participants ont analysé le processus actuel de mise au point du règlement en ligne des litiges dans le cadre d'une forme élargie de règlement extrajudiciaire des litiges et de la nouvelle dimension du cyberspace, grâce à l'interface entre le système actuel de résolution

des litiges et les nouvelles technologies de l'information et des communications. Le deuxième Forum annuel sur le règlement en ligne des litiges sera organisé en juin 2003 au Palais des Nations, à Genève, en étroite collaboration avec la Commission européenne, la Commission fédérale du commerce des États-Unis, le Centre commun de recherche, les États membres de la CEE, en particulier les pays en transition, la CNUDCI, l'OMPI, l'UIT, la CNUCED, le CCI, la CCI et l'OMC.

3. Groupe d'experts mixte de la CEE-ONU et de l'UE sur l'élaboration de stratégies et de politiques électroniques dans les pays en transition

À l'invitation de la Direction générale de la Société de l'information de la Commission européenne, la première réunion du Groupe d'experts mixte de la CEE-ONU et de l'UE sur l'élaboration de stratégies et de politiques électroniques dans les pays en transition a été organisée à Bruxelles les 3 et 4 octobre 2002, avec la participation de 30 experts de la région. Plus de 70 % des experts provenaient du secteur public des pays en transition. En tout, 16 rapports nationaux ont été présentés au Secrétariat de la CEE-ONU, par l'Albanie, l'Azerbaïdjan, la Bulgarie, l'Estonie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, la Fédération de Russie, la Hongrie, le Kirghizistan, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République de Moldova, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie et l'Ukraine. Il a été décidé que ces rapports seraient mis à jour annuellement en vue de leur diffusion pour information et discussion relatives à des questions de politique électronique dans la région.

4. Manifestation parallèle de la CEE-ONU sur la politique et les réglementations électroniques pour la société de l'information lors de la Conférence ministérielle paneuropéenne de Bucarest en vue du Sommet mondial pour la société de l'information

La Commission économique pour l'Europe de l'ONU a organisé une réunion spéciale d'un groupe d'experts sur la mise au point d'un cadre de la politique et des réglementations électroniques pour la société de l'information sous les auspices de l'Équipe de spécialistes. Cette réunion a porté plus particulièrement sur les pays en transition et a eu lieu à Bucarest (Roumanie), le 9 novembre 2002, à l'occasion et dans le contexte de la Conférence régionale en vue du Sommet mondial pour la société de l'information, qui s'est tenue du 7 au 9 novembre 2002. Cette réunion visait principalement à élaborer une synthèse des discussions sur la mise au point d'un cadre de politiques et de réglementations électroniques pour la société de l'information aux niveaux national, régional et mondial. Elle devait également fournir une contribution au Sommet mondial pour la société de l'information de 2003, en résumant les principales questions actuellement abordées, tirer les conséquences pour la région paneuropéenne et proposer des orientations pour l'avenir sur la base de recommandations présentées par des experts régionaux et internationaux. Le débat a porté sur la détermination des moyens de mettre en place un environnement juridique propice à la société de l'information grâce à des instruments réglementaires appropriés. Il a également mis en évidence les meilleures pratiques en matière de mise en œuvre de politiques électroniques en vue de réduire la fracture numérique et de favoriser le développement de l'économie fondée sur le savoir. Le secrétariat a présenté le Rapport sur l'économie de l'information 2002-2003, qui portait sur 16 pays et visait à aider les États membres, en particulier les pays en transition, à mettre au point et à appliquer des stratégies, des politiques et un cadre réglementaire électroniques en vue de l'instauration d'une économie fondée sur le savoir.

IV. Participation à des réunions internationales

Au cours de la période considérée, le secrétariat a participé aux réunions suivantes, au cours desquelles il a présenté des exposés:

- Réunion annuelle de l'Initiative centre-européenne de la CEE-ONU, à Genève, le 25 mars 2002
- Réunion du Groupe d'experts sur la mise au point d'indicateurs des technologies de la Commission des Nations Unies de la science et de la technique au service du développement, du 22 au 24 mai, à Genève
- Réunion d'experts de la CNUCED sur les stratégies de commerce électronique pour le développement, du 10 au 12 juillet 2002, à Genève
- Premier Forum régional de la CEE-ONU sur les jeunes: sécurité, possibilités et prospérité, du 26 au 28 août 2002, à Genève
- Réunion de 2002 de la Table ronde régionale du CCI pour les industries des technologies de l'information dans les pays en transition, du 2 au 4 décembre 2002, à Vilnius (Lituanie)
- Conférence internationale sur le savoir dans le monde et en Russie «Réseaux de partenariat pour favoriser le développement de la société de l'information et l'économie fondée sur le savoir», Moscou, 9 décembre 2002.

V. Publications

Pour faire suite à la publication de la CEE-ONU sur le développement de l'infrastructure Internet dans les pays en transition, qui a paru en 2000, la nouvelle collection de rapports annuels sur l'économie de l'information a été lancée. Le rapport de la première année porte sur la mise au point d'une politique électronique dans les pays en transition lors de la Conférence ministérielle paneuropéenne de Bucarest en vue du Sommet mondial sur la société de l'information, qui s'est tenue en 2002.

À la suite de l'Atelier CEE-ONU sur l'administration électronique, qui a eu lieu à Bucarest en novembre 2001 en collaboration avec le Gouvernement hongrois, et du Séminaire international de 2002 sur l'administration électronique, qui s'est déroulé avec la coopération de la Scuola Superiore della Pubblica Amministrazione (École supérieure d'administration) et du Gouvernement italien, la publication de 2003 sur l'administration électronique (à paraître) vise à faire le point sur les initiatives que les gouvernements de la région mènent actuellement pour faire progresser la numérisation de l'administration publique et sur les principaux obstacles à la mise en œuvre de ces initiatives. Cette publication comprendra également une analyse de la mise en œuvre de l'administration électronique dans les principaux pays de l'OCDE et présentera une comparaison entre ces derniers et les pays en transition, de façon à mieux faire comprendre les problèmes résultant du processus de transition économique qui mettent en évidence l'importance du renforcement des institutions. Elle abordera aussi l'initiative de la Commission européenne de l'Agence de développement international et les possibilités de l'étendre à la région.

La réforme des réglementations fait son apparition dans le cyberspace et, comme il faut développer des cadres réglementaires et juridiques nationaux à cet égard, il convient que les gouvernements de la région comprennent bien les principaux aspects de l'économie reposant sur Internet: protection des données, vie privée, fiscalité électronique, et droits de propriété intellectuelle aux niveaux régional et mondial. Reposant sur deux ateliers, organisés avec succès en février 2002 et 2003 à Genève, la publication sur le développement du cadre des réglementations électroniques présentera une vue d'ensemble des principales questions et difficultés auxquels il faut faire face compte tenu de l'évolution actuelle et future.

Enfin, une publication unique de la CEE-ONU qui rendra compte des travaux des deux réunions annuelles consacrées à la résolution en ligne des litiges paraîtra en 2003.
